

La ligue nationale de football en effervescence

Page 2



POTENTIEL HEBDO

Agenda des affaires
N°0017 du jeudi 27 février 2014 10 000 exemplaires

JOURNAL DE PROMOTION ECONOMIQUE, SOCIALE ET COMMERCIALE **300 F CFA**

Une médiation de la république pour quoi faire ?

EDITORIAL

“**T**out pouvoir est contenu dans la pensée créatrice. Et si notre pensée est la clef de notre vie parce que nous sommes tel que nous sommes en notre cœur, nos pensées sont des forces que nous nous devons d'utiliser à bon escient”. Cette maxime qui peut être appliquée au développement de notre pays, montre que la destinée du Gabon est réellement entre les mains de tous ses fils car il est impossible de penser une chose et d'en produire une autre. Il s'agit là d'une loi implacable. D'autant que du choix des pensées justes pour notre pays, dépendra notre bonheur. Si nous avons une volonté ferme et déterminée de changer l'état du Gabon aujourd'hui, nous y aboutirons nécessairement car, des pensées justes créent le succès et le bonheur. Et bien entendu, la peur et le doute étant la cause primordiale

de l'insuccès, "nous devons cultiver pour notre pays le Gabon et pour nous-mêmes, une pensée positive", seule méthode pour transcender le sous-développement dans le quel nous gisons.

Les véritables blocages au Gabon résident dans des pensées très peu nobles que nous cultivons pour notre pays. Et pour transcender cette profonde difficulté, nous devons changer de façon profonde de penser et donc de faire. Notre attitude mentale régulière et habituelle crée des conditions de notre vivre communautaire, l'atmosphère de notre âme et le climat spirituel qui féconde notre destinée commune.

Pensée constructive et émergence du Gabon

Que pensons-nous de l'Etat, des institutions républicaines, des relations avec les autres et du vivre ensemble ? Quels sont nos rapports avec Dieu ou encore mieux, quelle sorte de Dieu nous adorons ? Croyons-nous dans la force de nos prières ? Que pensons-nous de notre avenir individuel et collectif ?

Que pensons-nous de nos capacités à sortir le Gabon du sous-développement ? En fait, notre attitude consciente à l'égard de toutes ces questions détermine nos conditions de vie et de progrès.

Dans tous les cas, au moment où le régime en place s'accorde à marcher sur le scorpion des sables chauds de la précarité et de la pauvreté, nous devons, tout en ayant une certaine connaissance de la vérité spirituelle pour mieux nous comprendre nous mêmes et diriger efficacement notre vie, pouvoir acquérir la force d'atteindre tous nos objectifs si nous nous accordons tous, en commençant par ceux qui nous gouvernent, à appliquer la loi de la pensée constructive qui libère "la véritable puissance spirituelle qui se répand du ciel sur la terre" et dont notre pays le Gabon peut s'approprié au même titre que les grandes nations de prospérité qui l'ont compris et l'ont exercé si tant est-il que conduire un projet de changement implique systématiquement que tous ceux qui sont concernés, en amont et en aval, par ce changement, se doivent de se tenir dans un mouvement d'ensemble en s'appuyant sur des choix stratégiques novateurs, valorisant, célébrant, cultivant, encourageant et faisant la promotion d'une solidarité agissante. Car en somme, il ne s'agit pas seulement, au risque d'un exercice simple de Communication politique, de combattre la pauvreté et la précarité matérielle dont est liée une importante partie de la population, mais bien plus, de lutter contre l'état d'esprit, la mentalité de pauvreté et de précarité représentée par toutes croyances situées à l'extrême périphérie de la Vérité de l'Etre et fécondé par un système des choses de 53 années qui malheureusement, anime notre pays en lieu et place de l'éthique norme d'amour, de bien et de paix.

Constant OYONO EBANG OBAME
MBA de Sciences de gestion



Page 5

Laure Olga Gondjout, Médiateur de la République gabonaise, aura t-elle le bagout nécessaire pour donner à cette institution ses lettres de noblesse?

SPORT	FOCUS
Le CF Mounana et l'USB éliminés : les enseignements	La précarité et la pauvreté font des fous à Libreville
Page 2	Page 4
GESTION D'ENTREPRISE	SOCIAL
L'homme de communication	La question des Fangs du Gabon
Page 3	Page 7

POTENTIEL HEBDO

HEURES D'OUVERTURE :
Matinée : 8h 00 - 13h 00 / Après midi : 14h 00 - 17h 00 Fermeture de dépôt des annonces le mardi après-midi auprès du service commercial sis au Rond point pavés de Mindoubé 2.
Tél. : 04 41 83 49

ACTUALITE

POLITIQUE

Ali Bongo à cœur ouvert

Le Président de la République, Ali Bongo Ondimba a invité la classe politique nationale (majorité et opposition) au palais du bord de mer le mardi 18 février dernier pour leur présenter les conclusions des travaux du cabinet Mckynsey sur la pauvreté au Gabon.

Le palais présidentiel de Libreville a servi de cadre le mardi 18 février dernier à la présentation d'un rapport portant sur la pauvreté au Gabon. Pendant cette rencontre où la plupart des groupements politiques de la majorité et de l'opposition étaient représentés, les discours étaient parfois virulents au regard du sujet évoqué et des chiffres alarmants qui ont été présentés par les experts du cabinet qui a conduit cette étude. En effet, les chiffres présentés pendant cette rencontre révèlent qu'en dépit d'un niveau de développement qui est l'un des plus élevés sur le continent noir, le Gabon est encore fortement plongé dans le marasme de la pauvreté en raison d'une mauvaise redistribution du revenu national et de la persistance des inégalités sociales. Selon ce rapport, 95000 foyers perçoivent moins de 80000 francs par mois en République gabonaise. Ce chiffre est attristant car il est quasi-



Ali Bongo lors de son intervention face à la classe politique

ment impossible de joindre les deux bouts au Gabon avec une telle somme au regard notamment de l'inflation, de l'augmentation des factures d'eau et d'électricité, du coût des transports en commun qui connaît une augmentation fulgurante depuis plusieurs années, sans oublier le prix du logement qui est sans cesse croissant. Ce rapport nous apprend également que sur 300 milliards de francs investis pour lutter contre la pauvreté, seulement 20 pour cent arrivent à destination des bénéficiaires. Ce chiffre est d'autant plus grave, car il montre l'incivisme de plusieurs compatriotes qui ont délibérément choisi de détourner les deniers publics et d'appauvrir davantage les

personnes vulnérables et les gabonais économiquement faibles qui ont comme eux, le droit de bénéficier des fruits de la croissance générés par les richesses du sol et du sous sol de leur pays.

Après l'exposé des experts, les représentants des partis politiques et groupement des partis politiques se sont succédés à la tribune. Pour le président du Parti Social Démocrate, Pierre Claver Maganga Moussavou, la décentralisation est un moyen de lutte efficace contre la pauvreté. Selon lui si l'on décentralise et qu'on donne plus de moyens aux collectivités locales, on pourrait diminuer le phénomène de la pauvreté. Car, les col-

lectivités locales peuvent créer de l'activité économique dans un pays en finançant des micros projets susceptibles de créer de l'emploi et de baisser le taux de chômage qui est très élevé dans tout le pays, surtout en zone rurale où le taux de pauvreté est de 45 pour cent selon le cabinet Mckynsey et compagnie. Le président de l'UPNR, Louis Gaston Mayila a insisté sur la nécessité d'appliquer toutes les résolutions contenues dans ce rapport. Selon l'ancien président du Conseil Economique et Social, il y a déjà eu plusieurs rapports de ce type, mais leur concrétisation ne suit pas. Jean Boniface Assélé et Faustin Boukoubi ont soutenu l'initiative du Chef de l'Etat et l'ont assuré de leur soutien.

Répondant à la classe politique, le Chef de l'exécutif a expliqué à la classe politique qu'il tenait à l'informer sur l'état de pauvreté du pays. Il a aussi annoncé une mesure forte qu'est la suspension des fonds communs en raison de la lenteur de l'administration qui peine à réformer le système de rémunération au Gabon.

Steve MOUNGUENGUI

SPORT

La LINAF en effervescence

Le championnat national professionnel du Gabon draine du monde et de l'ambiance dans les principaux stades du pays. Pour cause, la Ligue nationale de football (LINAF) a mis en place une stratégie qui suscite un engouement particulier auprès des amoureux du football.

Depuis le début du national Foot, l'ambiance est au beau fixe dans tous les stades de football que compte le Gabon. Du stade Augustin Monédan de Sibang aux stades de l'intérieur du pays en passant par le stade Gaston Peyrille de Bitam, les supporters

semblent avoir renoué avec les stades même si l'on est très loin des années 80 et 90 où de nombreux férus du ballon rond accouraient dans les stades pour voir évoluer les formations telles que l'AS SOGARA, MBILINGA, DELTA, PETRO SPORT et d'autres formations qui faisaient la gloire et la fierté du football gabonais.

Le retour du public dans les stades est sans doute le résultat de la bonne stratégie qui a été mise en place par la Ligue nationale de football (LINAF) pour se reconcilier avec les amoureux du football. C'est ainsi que pendant les matchs du championnat, il y a dans les stades,

des fanfares et des groupes artistiques, des tombolas et plusieurs activités à caractère ludique qui agrémentent les rencontres du national foot avec en prime, les retransmissions en direct et des émissions consacrées à la cause. Aussi, convient-il de dire que ce retour du public au stade s'explique aussi par la professionnalisation du championnat. Il y a désormais des conférences de presse d'avant et d'après match pour s'arrimer à la norme internationale en la matière. La LINAF gagnerait donc à maintenir ce cap pour vendre davantage l'image du championnat gabonais.

Steve MOUNGUENGUI



Une vue de l'émulation que suscite le national foot

Le CF Mounana et l'USB éliminés : les enseignements

Les deux représentants gabonais aux compétitions africaines des clubs, l'Union Sportive de Bitam et le CF Mounana ont été éliminés respectivement par Gor Mahia de Nairobi et le Desportivo Da Huila (Angola).

Les deux clubs gabonais engagés aux compétitions de la Confédération africaine de football ont été éliminés dimanche 16 février dernier. Pour ce qui est des bitamois, il convient de dire qu'ils ne s'en prendront qu'à eux même car, pendant cette rencontre dans laquelle ils étaient pourtant bien rentrés avec un but inscrit dès la 12^e minute par Massamba, il n'ont pas su tuer le match alors qu'il le maîtrisait totalement malgré quelques velléités du club kényan. Les joueurs du club nordiste se sont même procurés deux pénalités qu'ils ont manqués à la grande déception de leur public qui a fait le déplacement du stade Gaston Peyrille pour pousser son



Les deux représentants gabonais l'USB et le CF Mounana en image sont renvoyés à leurs chères études

équipe vers le tour suivant. Les poulains d'Omam-Biyik ont visiblement manqué de « grinta » pour se propulser au tour suivant.

Pour ce qui est du CF Mounana, il s'est incliné à Lubango en Angola sur le score de 3 buts à 0 devant le Desportivo Da Huila qu'il avait littéralement dominé une semaine aupa-

ravant au Stade Augustin Monédan de Sibang. Le club vainqueur de la dernière coupe du Gabon regrette certainement d'avoir vendangé un nombre incalculable d'occasions de but au match aller. Dans son antre du stade national de Tundavala, le club lusophone a donné du fil à retordre à l'équipe de Mounana qui avait une attitude attentiste en laissant aux angolais le monopole du ballon. Le club cher à Hervé Patrick Opiangah est rentré au pays avec une élimination qu'il pouvait pourtant éviter. Cette nouvelle désillusion des clubs gabonais au premier tour de la ligue africaine des clubs champions et de la coupe de la confédération africaine de football nous montre encore une fois que dans le football de haut niveau, les erreurs se payent cash car nos deux représentants n'auraient certainement pas été éliminés s'ils avaient concrétisé les occasions nettes de but qui se sont présentées à eux.

Steve MOUNGUENGUI

Le saviez-vous?

- 5 milliards de personnes dans le monde souffrent de caries dentaires selon l'OMS
- La carie constitue le quatrième fléau mondial après le cancer, les maladies cardio-vasculaires et le SIDA.
- 90 pour cent des enfants âgés de 6 à 12 ans souffrent de caries dentaires au Gabon selon l'OMS
- Une enquête de prévalence menée dans trois écoles primaires de Libreville en 2003 sur un échantillon de 2305 élèves de 2 à 16 ans avait retrouvé un taux de 69 pour cent d'élève souffrant de caries dentaires

La rédaction

GESTION D'ENTREPRISE

L'homme de communication

En matière de Communication d'entreprise, le passage de la réflexion stratégique à l'action de terrain se traduit par des plans et des stratégies. A chaque niveau, les responsables de communication remplissent des missions spécifiques avec rôles, fonctions et attentes différentes.

ROLES ET FONCTIONS DE L'HOMME DE COMMUNICATION

Sans entrer dans le détail des structures et des appellations des différents postes de la fonction "Communication d'entreprise", nous pouvons examiner toutefois les rôles et fonctions tels qu'ils nous apparaissent chronologiquement dans la présente étude.

UN PROFESSIONNEL INTEGRE A L'ENTREPRISE

Si l'homme de communication doit posséder une base de connaissances suffisantes en communication, ce préalable est toutefois incomplet ; et pour cause : il lui faut s'intégrer dans l'entreprise, tout en ayant une vision précise de l'évaluation de son propre rôle dans la culture managériale. Dès lors, tout en acceptant les règles de conduite et la finalité de l'entreprise, l'homme de communication doit adhérer à la recherche de la productivité et du rendement. Cette exigence permet de l'appréhender à la fois comme professionnel et cadre dans son entreprise.

UN COLLABORATEUR A LA DEFINITION DE LA POLITIQUE D'ENTREPRISE

"Facilitateur" pour la définition de la volonté d'entreprise (choix d'aménagement du cadre de référence), découvreur et inspirateur de nouvelles dynamiques, l'homme de communication est un expert pertinent qui aide l'entreprise dans ses choix de conduite d'un projet réaliste et durable, et ceci, à deux niveaux principalement :

• Au niveau de la planification d'entreprise :

- Par rapport aux besoins de l'entreprise, il représente l'ouverture sur les mondes extérieur et intérieur, et détecte notamment des signes avant-coureurs de rupture dans l'environnement de l'entreprise. Il est un radar et un phare ;
- Par rapport aux méthodes à employer, l'homme de communication, pour remplir pleinement son rôle, possède une expertise et une grande capacité d'analyse ;
- Par rapport à la structure de l'entreprise, la communication doit être pleinement intégrée dans la structure que l'homme de communication connaît.

• Au niveau de la planification d'activité

- Par rapport aux besoins de l'activité, le responsable de la communication doit posséder une capacité réelle d'analyse et de proposition pour sa propre activité stratégique ;
- Par rapport aux méthodes à employer, il doit posséder l'expertise des méthodes de management d'une équipe de communication et de l'ensemble des méthodes de communication ;
- Par rapport à l'organisation et à la structure, il doit assurer la bonne intégration de la communication dans l'entreprise.

UN EXPERT EN COMMUNICATION

A l'intérieur du plan d'activité, l'homme de communication traduit, en termes de communication, les choix effectués et recherche la cohé-

rence face au juge final qui est le client. L'ensemble des fonctions de communication est donc à envisager :

- Par rapport aux besoins du domaine d'activité: choix des axes de communication ;
- Par rapport à la multiplicité des choix: choix des axes stratégiques de communication, déclinaison des choix, définition des structures de communication, organisation du travail, animation de l'équipe, consolidation du travail et intégration de l'équipe au reste de l'entreprise ;
- Par rapport aux méthodes de communication elles-mêmes: collecte et analyse de l'information, détection des opportunités, menaces, forces, faiblesses, facteurs cruciaux de succès et avantages concurrentiels, diagnostic, pronostic, application de la courbe d'expérience, utilisation des différentes méthodes d'analyse des portes-feuilles et de leurs conséquences stratégiques, fixation d'objectifs, conception des différentes politiques de communication, rédaction de plans de communication ;

- Par rapport à la multitude des interactions: contacts, informations réciproques, coordination, communication, dynamisation ;
- Par rapport aux fonctions sous-traitées: si certaines fonctions de communication sont assurées intérioriquement: planification et définition de politiques, d'autres sont souvent et même fréquemment sous-traitées: études, promotions et publicité. Dans ce cas, l'homme de Communication assure le briefing, fixe les objectifs, alloue les moyens, coordonne, contrôle et veille au respect des détails ;
- Par rapport au suivi de la réalisation des plans: le lancement des plans d'action à tous les niveaux de découpage du plan dans le temps nécessite, à chaque fois, de briefer et de faire participer l'entité exécutive, coordonner l'ensemble des actions, suivre les résultats, proposer et coordonner les actions correctrices ;

- Par rapport à la structure organisationnelle de communication: la complexité des tâches de communication et la taille de l'équipe font appel à des rôles qui diffèrent selon la structure organisationnelle en place ou envisagée: petite équipe avec beaucoup de sous-traitance, équipe étoffée avec plus de fonctions intégrées.

UN CONSEIL POUR L'ACTION MANAGÉRIALE

Certes, nous devons reconnaître la puissance de la communication, mais faire de la communication, c'est plus exactement s'assurer de la mise en œuvre de l'action managériale: animer et coordonner. L'homme de communication doit donc être un bon communicateur et un aide à la bonne communication. Il doit être crédible, accepté, écouté et participer de façon significative à la réalisation des objectifs :

- Par rapport aux besoins de valorisation de l'entreprise: un bon Chef doit être considéré comme un manager pratiquant sa propre communication ;
- Par rapport aux besoins professionnels du Directeur général: on doit lui fournir de l'information adaptée à ses différents niveaux de communication pour la décision stratégique. Car, « Celui qui possède l'information détient non seulement le pouvoir mais aussi et surtout la décision » ;
- Par rapport aux besoins de l'encadrement: s'il est bon que l'homme de communication ait d'excellents contacts avec les différents personnels de l'entreprise, il ne doit pas oublier que l'encadrement, c'est un réflexe humain, et qu'un responsable n'accepte pas toujours d'être court-circuité. Aussi est-il souhaitable d'élaborer, ensemble avec les

autres responsables, des outils d'aide, d'action et de leur en laisser la paternité ;

- Par rapport aux besoins des personnels exécutants: l'homme de communication n'oublie pas d'exprimer sa reconnaissance à tous ceux qui lui servent de relais de communication. Il organise des réunions communicantes.

LES ATTENTES VIS- A - VIS DE L'HOMME DE COMMUNICATION

L'homme de communication est sollicité à travers les discours et publications sur le fait communicationnel. D'ailleurs, le public est parfois amené à demander plus qu'il n'en faut au responsable de ce domaine. Ce qui exige de lui un certain profil.

LES COMPÉTENCES REQUISES

En se limitant aux qualités requises chez l'homme de communication, il paraît évident de le présenter comme un stratège et un manager. Car en effet, il doit être à la fois :

- homme d'étude et d'analyse ;
- homme de rigueur ;
- homme d'idées capable de fixer des objectifs ;
- gestionnaire et homme d'action ;
- homme de contrôle et de dialogue.

Les compétences exigées correspondent à celles d'un généraliste de haut niveau. Ces attentes augmentent lorsque le manager doit conduire une équipe de spécialistes et travailler tout autant avec la hiérarchie dans un monde où les repères de communication sont en perpétuelle évolution.

LE PROFIL DE L'HOMME DE COMMUNICATION

Réaliser des missions importantes grâce aux compétences requises représente pour l'homme de communication, un enjeu majeur. Aussi, en raison de la multiplicité des fonctions et des tâches, on fait souvent appel à une équipe de communication. Et ce principe n'est plus seulement réservé qu'aux grandes entreprises. Les petites entreprises ont pu faire également l'expérience heureuse de cette structuration dynamique qui ne peut être gérée par une seule personne, mais plutôt par une équipe soudée, travaillant en harmonie autour d'un leader. Cette manière de faire, même à travers une petite structure, permet de régler les problèmes de compétences multiples, pourvu que le manager sache s'entourer de compétences et de profils variés. Une telle orientation permet d'éviter la « clanisation » et ses effets négatifs :

- un poids hiérarchique trop important ;
- un côté technocratique ;
- une coupure avec le terrain ;
- un manque de liaison avec les autres départements ;
- un manque de souplesse et de flexibilité.

L'homme de communication doit créer des conditions favorables à l'adhésion de son équipe en jouant sur :

- L'aspect humain, c'est-à-dire le respect de la séquence compréhension - acceptation - motivation, l'enjeu étant de favoriser une culture et un esprit de communication dans l'entreprise ;
- L'aspect organisationnel, en assignant des responsabilités précises, en coordonnant avec les autres départements et en gérant les flux d'information.

Ainsi, pour que l'intégration de tous les modules de la fonction communication soit évidente, tous les agents doivent suivre une démarche identique quel que soit le niveau de responsabilité.

LES CONSEQUENCES POUR L'ENTREPRISE

PARTICIPATION ET RESPONSABILISATION ACCRUES

Il est important pour l'homme de communication de ne pas imposer par le haut un plan d'action qui viserait à perpétuer la vision et l'organisation pyramidales. Pour cette raison, il doit mettre en place une organisation et un fonctionnement parcellaire susceptible de faire évoluer l'entreprise pyramidale, accroître son efficacité et sa réactivité (objet et sujet).

UN SYSTÈME D'INFORMATION PLUS PERFORMANT

Dans une entreprise, chaque responsable établit à tous les niveaux son diagnostic et a donc besoin d'informations internes et externes. Chaque niveau s'autocontrôle, traitant ainsi de l'information propre et commune à l'entreprise avec pour résultante, une prise de conscience des besoins en information et de la nécessité de communiquer cette information de façon rapide. Mieux échanger l'information entraîne logiquement la codification des nouveaux outils de communication (informatique et télématique). L'approche parcellaire permet donc la mise en place d'un meilleur système d'information qui :

- facilite le recueil et la mise à jour des données ;
- structure l'approche informationnelle de la même manière pour tous ;
- entraîne l'intégration et la consolidation de différents plans au niveau de la direction communication ;
- accélère le processus d'approbation budgétaire ;
- permet d'introduire et de former plus rapidement de jeunes responsables intermédiaires.

UN RENFORCEMENT DE LA CULTURE D'ENTREPRISE

Si le système parcellaire est accepté et assimilé, ses retombées sont nombreuses pour la culture de l'entreprise: il permet à tous de comprendre ce qui se passe en amont et en aval, de partager la méthodologie et le langage commun, donc de se sentir un maillon de l'entreprise même.

LA SITUATION DE L'HOMME DE COMMUNICATION

Les précédents éléments nous donnent une vision globale de la profession de communication d'entreprise, de l'importance de son rôle et de sa contribution aux différents niveaux d'organisation qui met en parallèle, les logiques sous-jacentes des plans: logique hiérarchique, logique stratégique, logique de communication et logique d'action. Dès lors, l'homme de communication peut se situer par rapport aux activités des non-communicateurs, parce qu'il connaît les challenges auxquels font face l'entreprise et son management. Il sait comment sont fixés les objectifs et stratégies, et par conséquent comprend l'interface avec les autres fonctions de l'entreprise, c'est-à-dire le pourquoi des directives, des missions et des moyens alloués. Cette ouverture le protège de la myopie communicationnelle.

En outre, l'homme de communication peut également et davantage se situer par rapport aux activités commerciales, en leur donnant l'importance qu'elles méritent. Car, les études n'ont jamais fait vendre, à elles seules, un seul produit. Il est donc nécessaire d'aider la force de vente à mieux utiliser son savoir et son savoir-faire pour la rendre plus proche de la clientèle et plus performante dans sa démarche. Tout ceci pour dire que l'homme de communication situe sa responsabilité par rapport à l'ensemble de la planification et des objectifs de l'entreprise.

Constant OYONO EBANG OBAME, MBA de Sciences de gestion (extrait de cours IHEM 2012)

Les divers de la semaine

IL TROUVE LA MORT PAR NOYADE



Le drame s'est produit au cours de l'extraction de sable dans la rivière Ngounié à l'aide d'une pirogue. Nazaire Mouagha, un jeune compatriote de 17 ans s'est noyé le mercredi 12 février dernier, en milieu d'après-midi dans la rivière Ngounié, à Mouila, alors qu'il s'était rendu au débarcadère Matsié-gui, situé en amont près du collège Val Marie du chef lieu de la province de la Ngounié. Après plusieurs recherches, le corps du jeune homme a été retrouvé quelques instants plus tard puis repêché par ses frères avec qui il s'était rendu à cette rivière.

DEUX TRAFIQUANTS DE CHANVRES INDIENS ARRÊTÉS À BITAM



Les gendarmes de la brigade de Bitam ont procédé dernièrement à l'arrestation d'un couple de trafiquants au cours d'une opération de contrôle. Il s'agirait de Paul Hervé Obiang Nseme, 37 ans, exerçant au ministère du commerce à Libreville et de sa dulcinée Christine Ntongone Menie, 37 ans, ménagère, tous deux gabonais résidant au quartier Fin-Goudron-Drageon (Nzeng Ayong) à Libreville. Sur la base des renseignements donnés par un individu dont l'attention avait été attirée par les deux trafiquants, les pandores vont se déplacer immédiatement sur les lieux, afin d'intercepter ledit véhicule qui, heureusement, venait dans leur direction. C'est à quelques kilomètres de son entrée à Bitam qu'il sera intercepté, et ses occupants soumis à un contrôle d'identité. La fouille approfondie du véhicule a permis aux gendarmes de découvrir une importante cargaison de chanvre indien.

FAUX ET USAGE DE FAUX



Un congolais a été interpellé mercredi dans le département du Cap, au nord de Libreville. Il détenait une carte d'identité gabonaise, qu'il s'est fait frauduleusement établir au nom de Gabin Ngalimi, né le 10 février 1980 à Léconi, dans le Haut-Ogooué. Il sera présenté au cours des prochaines heures au parquet de Libreville. Comment l'indélicat s'est fait prendre par les éléments de la gendarmerie du Cap ? « Lorsque nous l'avons interpellé au cours d'une opération de contrôle routier, il a présenté une carte d'identité gabonaise, mais son accent et ses gestes étaient douteux. Lorsque nous avons tenté de vérifier les informations contenues dans le document, l'intéressé a pris la poudre d'escampette », a expliqué un gendarme. Il s'en est suivi alors une course-poursuite dans la forêt et les lacs du Cap Estérias. Le présumé coupable d'actes de faux et usage de faux a essayé de montrer ses muscles aux éléments des forces de sécurité en tentant de disparaître dans la nature, mais les gendarmes du Cap ont été intraitables dans la brousaille et n'ont pas tardé à mettre la main sur l'indélicat, malgré la dangerosité des pistes et les écueils de la forêt.

La rédaction

FOCUS

La précarité et la pauvreté font des fous à Libreville

Depuis plusieurs années, les déficients mentaux pullulent dans les rues de la cité capitale et dans les grands foyers démographiques du pays vivant dans des conditions inhumaines et dégradantes. Or, la déclaration des droits des déficients mentaux de 1971 en son article premier stipule que « Le déficient mental doit, dans la mesure du possible, jouir des mêmes droits que les autres êtres humains ». En laissant errer les déficients mentaux dans de telles conditions, le Gabon est en porte à faux avec les droits de l'homme, car ceux qu'on appelle communément « les fous », sont des êtres humains à part entière et doivent jouir des mêmes droits que tous les autres citoyens. Au Gabon, ils sont régulièrement victimes d'exclusion de la part de l'Etat et de nombreux compatriotes qui ont perdu le sens de l'humanité. Pour preuve, la plupart d'entre eux vivent dans la précarité et ne bénéficient pas d'assurance maladie malgré leur état de santé alors que la déclaration des droits des déficients mentaux accorde en son article 3, une importance particulière à la vie des malades mentaux puisqu'elle stipule que « Le déficient mental a droit à la sécurité économique et à un niveau de vie décent ». Au regard de ce qui précède, il convient de se poser la question de savoir pourquoi les malades mentaux sont-ils abandonnés à eux mêmes ? Où en est le projet de construction de ce grand village psychiatrique qui prendrait en compte tous les malades mentaux du pays si tant est-il que l'extrême pauvreté et la précarité peuvent être à l'origine d'une perte de vis dès lors qu'on n'arrive pas à joindre les deux bouts ?



Un malade mental fouillant dans des ordures ménagères : toutes choses pour empirer son état de santé



Un autre transportant son butin ajoutant à la poubelle où il l'a récupéré



Ce dernier endormi à la devanture d'un magasin faute de prise en charge



Assis en plein sommeil à l'entrée d'un atelier de couture faute d'avoir un logis



Un malade prenant une sieste aux abords d'une église : Dieu peut-être verra sa situation



Un autre à moitié nu a perdu sa dignité



Un aliéné philosophant sur son statut



Une femme dormant sous un hangard en plein centre ville



Une autre complètement endormi sur les marches d'escaliers



Un fou totalement nu et dormant sur le trottoir



Imperturbable, ce compatriote a perdu le sens des réalités



Jambes croisées et visage totalement recouvert, il dort. Peut être qu'à son réveil, quelqu'un aura réagi sur son sort.



Un autre malade dormant sous un arbre à la belle étoile et exposé aux intempéries



Une dame complètement perdue. Qui l'eut imaginé dans une société où celle-ci est la gardienne des valcurs ?



Un fou s'offrant en spectacle dans un grand carrefour de la place

Reportage de Dimitri AMVENE et Steve MOUNGUENGUI

LES DEFIS DE L'EMERGENCE

Une médiation de la république pour quoi faire ?

Depuis la fin des élections locales et communales de décembre 2013 dont le processus s'est poursuivi avec la désignation des présidents des conseils municipaux et des conseils départementaux, plusieurs institutions de la République connaissent de nombreux changements relatifs au renouvellement de leurs principaux dirigeants.

En effet, avant la nomination d'un nouveau premier ministre, en la personne du Pr Daniel Ona Ondo et la formation de son gouvernement, le président de la République, Chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba a d'abord procédé au mois de janvier 2014 à la nomination d'un nouveau Secrétaire Général à la Présidence de la République. Il s'agit de monsieur Massard Cabinda Makaga qui remplaçait à ce titre Laure Olga Gondjout admise à faire valoir ses droits à la retraite administrative.

AU GOUVERNAIL

Le Chef de l'Etat a décidé de confier de nouvelles responsabilités à Laure Olga Gondjout en la nommant à la tête de la Médiation de la République afin de présider aux destinées de cette institution, laquelle depuis sa création est très peu connue des gabonais dans son rôle, ses missions et dans son fonctionnement. C'est pourquoi, à tort ou à raison, une certaine opinion pense que la Médiation a été créée pour servir de point de chute à certaines personnalités ayant servi le régime. Mais telle n'a pas été l'intention du Président de la République Omar Bongo Ondimba lorsqu'il a créé cette institution en 1973 dont l'effectivité est matérialisée par la loi n° 1337/PR du 16 juillet 1992.

Trois Personnalités ont présidé la Médiation de la République depuis sa création. Il s'agit de Valentin Mihindou Mi Nzamba, Jeanne Manomba Kombila et Jean Louis Messan. Mais aucune vitalité sérieuse n'a été donnée à cette institution. Déjà à sa création, le Médiateur de la République apparaît comme un élément insolite et "bâtard" du panorama institutionnel constitutionnellement inconnu, politiquement absent ou ignoré (Ikapi D.G., p. 45).

ROLES ET MISSIONS DE LA MEDIATURE

Et pourtant, le Médiateur de la République qui a été créé afin de consolider l'Etat de droit au Gabon, est un organe intermédiaire entre les administrés et leur administration. Elle a pour objectif le règlement pacifique des litiges par



Le Chef de l'Etat Ali Bongo aux côtés de la nouvelle patronne de la médiation de la république

la médiation et la conciliation en dehors des tribunaux. Toutefois, sa dépendance à la Présidence de la République, son champ juridique d'action, ses moyens, le charisme relatif des trois premières personnalités ayant dirigé cette institution ont contribué à la dénuer de toute

les chrysanthèmes.

ANALYSE CRITIQUE

Aussi, une analyse objective de la Médiation de la République et de l'ancien texte qui l'a créée démontre que le Médiateur de la République était un membre plus



Laure Olga Gondjout, le nouveau médiateur de la République, aura pour mission de redorer l'image de l'institution qu'elle incarne désormais

vitalité dans ses actions.

Dans le souci de renforcer et de moderniser les institutions républicaines, le Président de la République, Chef de l'Etat a relevé la Médiation de la République au rang d'institution républicaine autonome par ordonnance n°023 du 12 août 2010. Ce texte énonce clairement le changement de statut de la Médiation de la République.

A cet effet, le Médiateur de la République, conformément au texte en vigueur jouirait désormais d'une indépendance lui permettant d'agir en tant qu'institution républicaine légale contrairement à l'époque où aucune crédibilité n'était accordée à cette institution, et dont le responsable se contentait d'ignorer

ou moins autonome du Cabinet du chef de l'Etat. Son autonomie de fonctionnement et sa gestion du crédit budgétaire qui lui étaient affectées et qu'il administrait personnellement ne le distinguaient pas des autres anciens membres du Cabinet présidentiel que sont les conseillers et autres "hauts représentants du Président de la République. On dit souvent que les institutions sont à l'image des personnalités qui les dirigent. Il est à croire que la nomination de Laure Olga Gondjout qui a une forte personnalité, jouissant de la confiance du Chef de l'Etat, pourrait relever la Médiation de la République et lui conférer toute la considération et le respect dû à chaque institution républicaine.

OUTILS DE TRAVAIL

En effet, après le renforcement du texte organique de la Médiation de la République par l'ordonnance n°023/PR du 12 août 2010 prise en application de la loi n° 035 du 27 juillet 2010 qui autorise le Chef de l'Etat à légiférer par ordonnance, il revient à Madame Laure Olga Gondjout de mettre son expérience, son carnet d'adresses et son génie propre au service de la Médiation de la République pour son rayonnement au même titre que les institutions républicaines.

Le premier instrument dont doit user Madame le Médiateur de la République est la communication. Elle est à la base du fonctionnement et du management de toute institution. Aucune institution ne peut être efficace, visible et influente si elle n'adopte pas une stratégie communicationnelle opérante.

Au regard de ses missions, la Médiation de la République "joue un rôle autrement plus citoyen; elle doit participer à l'Etat de droit et à l'affirmation de la démocratie dans le pays". Il y a donc par la Médiation de la République, nécessité à communiquer. Cela semble le premier enjeu de Laure Olga Gondjout dans sa mission de régulateur des droits des citoyens et des administrés. Dans un tel environnement, elle devrait se placer désormais sous les feux des projecteurs. Habitue au silence que requiert l'examen et l'étude des dossiers hautement sensibles, interpellée par la nécessaire confidentialité de ses interventions, respectée par la confiance qu'inspire sa sagesse, Laure Olga Gondjout est désormais obligée d'être au centre des affaires qui nécessitent son arbitrage, sa capacité à ménager les susceptibilités des uns et des autres. Ce qui sous-entend une capacité d'écoute, des aptitudes de diplomate et la sérénité qu'exige l'exercice de ses nouvelles fonctions de Médiateur de la République.

AIDE A LA BONNE GOUVERNANCE

En définitive, en appui à l'étude menée par notre compatriote, M. IKAPI Dieudonné Givens sur la Médiation de la République, cette institution en dehors de la non visibilité qui la rend plus virtuelle que réelle et dont le corollaire direct est son indisponibilité à répondre à la demande sociale pour laquelle elle a été mise en place, la Médiation de la République peut s'accommoder du rôle d'accompagnement de la bonne gouvernance, des droits de l'homme et de la démocratie qui attend déjà la remise sur pied d'une institution républicaine: le Conseil national de la démocratie.

Dr Jonathan NTOUTOUME NGOME
Maître Assistant des universités

Ils ont dit...

« J'ai décidé de suspendre les fonds communs afin que les administrations compétentes et le gouvernement s'activent à enfin proposer cette réforme »



Ali Bongo Ondimba, Président de la république

« La décentralisation est un moyen de lutte efficace contre la pauvreté »



Pierre Claver Maganga Moussavou, président du Parti Social Démocrate (PSD)

« Je dois quitter ce ministère en laissant une marque »



Blaise Louembe, Ministre de la jeunesse et des sports.

« Je suis naturellement très heureux de débiter l'année avec une médaille d'or »



Anthony Obame, sportif gabonais

« La meilleure façon de lutter contre le chômage, c'est de travailler »



Raymond Barre, Economiste français
La rédaction

DOSSIERS ET REPÈRES

SOCIAL

La question des Fangs du Gabon

À la suite de l'élection locale dans le département du Ntem à Bitam, ayant été sanctionnée par la victoire du candidat indépendant Alfred Memine me Nzue face au candidat du parti démocratique gabonais au poste de président du conseil départemental et non content de ce résultat au regard du nombre de conseillers obtenu par le PDG (17 au total) par rapport à la liste indépendante (11 conseillers), un compatriote militant du parti démocratique gabonais et Conseiller du Président de la République, chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba, a appelé dans son mur Facebook à l'épuration des Fangs du Woleu-Ntem, face à ce qu'il a considéré comme « une trahison de trop » de la part de cette ethnie du Gabon à l'égard du système PDG.

Un tel appel à l'extermination d'une composante de la population gabonaise ne peut pas passer sous silence. En effet, si les acteurs politiques, la société civile, les confessions religieuses et les milieux intellectuels ont choisi de garder le silence, le statut d'intellectuel que nous souhaitons revendiquer et, dans notre engagement pour la liberté d'expression, les valeurs de la démocratie et le respect de la dignité de la personne humaine, ne pouvons rester aphone face à cette incitation au génocide venant d'un compatriote qui assume son appartenance politique au PDG, parti au pouvoir depuis 45 ans, assorti de sa fonction de conseiller du Président de la République, chef de l'Etat.

PROPOS HAINEUX ET GENOCIDAIRES

Si nous avons choisi de réagir avec quelques semaines de retard, c'est parce qu'il a fallu attendre que le PDG et la Présidence de la République réagissent face aux propos haineux et génocidaires tenus par un des leurs. Etant donné que « qui ne dit mot consent », on peut donc conclure que l'ethnie Fang en général et les Fangs du Woleu-Ntem en particulier sont en danger au Gabon. Même le Gabon en tant qu'entité étatique est aussi menacé dans son caractère indivisible.

En effet, en appelant au bannissement des Fangs du Woleu-Ntem, notre compatriote viole la Constitution gabonaise en son article premier qui dispose que « la République est une et indivisible ». Aussi un tel appel revêt un caractère génocidaire et va à l'encontre des droits de l'homme et de la dignité humaine. C'est une violation de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1789 et de la charte africaine des droits de l'homme et du citoyen de 1948. Disons tout simplement que l'appel au massacre des Fangs est un crime contre l'humanité. Il y a là matière à saisir la Cour pénale internationale pour incitation au génocide d'un groupe ethnique d'un pays.

L'attitude du compatriote dont nous taisons le nom par discrétion nous étonne face à ce qu'il considère comme « une trahison de trop » au système PDG. Car, selon ce militant du PDG et Conseiller du chef de l'Etat, son parti avec 17 conseillers contre 11 conseillers pour la liste indépendante, ne devait pas perdre le conseil départemental du Ntem. Mais, faut-il lui rappeler que parfois la réalité politique est loin des calculs mathématiques.

POUR MEMOIRE

Pour l'histoire, nous devons retenir que le retournement de situation qui s'est produit à Minvoul et à Bitam n'est pas un fait politique nouveau au Gabon. En effet, avant même l'indépendance intervenue le 17 août 1960, les premières élections territoriales au Gabon organisées le 31 mars 1957 ont enregistré la victoire hors des urnes de Léon Mba et de Paul

Indjendjé Ngondjout contre l'UDSG de Jean-Hilaire Aubame Eyeghe. En principe, au regard du nombre d'élus obtenus, c'est l'UDSG et Aubame Eyeghe qui auraient dû former le premier gouvernement pour conduire le Gabon à l'indépendance. En effet, selon l'historien Nicolas Metegue N'na (2006, pp.143-144), à l'issue du scrutin, l'U.D.S.G., avec 57 356 voix - soit près de la moitié des suffrages exprimés - eut dix-huit (18) élus tandis que le B.D.G., qui réunissait 21 885 suffrages, comptait huit (8) conseillers et les Indépendants quatorze (14) pour un total de 41 944 voix. L'U.D.S.G. l'emporta notamment dans l'Ogooué-Ivindo, le Woleu-Ntem, l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué tandis que le B.D.G. n'arriva en tête que dans l'Estuaire et l'Ogooué-Maritime. Mais, dans les semaines qui ont suivi la fin du scrutin et alors que les leaders de l'UDSG restaient inactifs, Léon Mba, lui fidèle à sa tactique du contact direct avec les notabilités des différentes régions se rendit auprès des élus indépendants de la Ngounié, de la Nyanga et du Moyen-Ogooué pour obtenir, moyennant la promesse de portefeuilles ministériels, leur ralliement à son parti. Les huit conseillers de la Ngounié, les trois de la Nyanga et deux des trois élus du Moyen-Ogooué lui accordèrent leur appui et, en mai 1957, lors de l'ouverture de la session parlementaire de l'assemblée territoriale, le BDG compta-vingt-un (21) conseillers contre dix-huit à l'UDSG et indépendant.

De tous ces ralliements, qui eurent lieu malgré l'appel à la formation d'un troisième groupe politique lancé par François Meyé, le plus inconséquent fut celui des conseillers du Moyen-Ogooué. En effet, la liste de Défense des intérêts gabonais qu'ils avaient formée avait été élue contre celle du BDG et avec le soutien implicite de l'UDSG qui n'avait pas présenté de liste dans cette région. Dans la Ngounié, ce fut exactement la situation inverse et, enfin, dans la Nyanga, ni le BDG ni l'UDSG ne présenta de liste dans ces conditions, si le ralliement des conseillers de la Ngounié et de la Nyanga au BDG était, à la rigueur, compréhensible, celui de deux conseillers du Moyen-Ogooué apparaissait, lui, comme un baffouement de la volonté des électeurs.

Quoi qu'il en soit, la situation créée par l'inconséquence des élus indépendants fut, pour le moins, des plus curieuses. En effet, le BDG, largement minoritaire dans le pays, se retrouva majoritaire à l'assemblée et acquiesça ainsi le droit de former le gouvernement tandis que l'UDSG, qui avait gagné les élections des 31 mars et 5 mai 1957, voyait le pouvoir lui échapper.

Ce qui prouve que la majorité sociologique ne devient pas forcément une majorité politique. Aussi, Léon Mba, grâce à une majorité politique obtenue hors des urnes sera désigné chef du gouvernement territorial et conduira le Gabon à l'indépendance qu'il n'a jamais voulue. Il devient d'ailleurs premier Président du Gabon à l'accession du pays à la souveraineté internationale. Qui a trahi qui à cette époque ? Et qui a appelé à l'extermination en ce temps ?

Faut-il rappeler que, entre le système Léon Mba (1958-1967) et le système Bongo, Omar et Ali réunis (1967-2014), les Fangs se sont plus opposés farouchement à leur frère Mba qu'aux Bongo. Ainsi, en plus d'une opposition démocratique, les Fangs ont été présentés comme les principaux responsables du coup d'Etat qui a renversé Léon Mba le 18 février 1964. Or, les Bongo n'ont eu des Fangs jusque-là qu'une opposition démocratique basée sur la lutte des idées (Germain Mba, Simon Oyono aba'a, Paul Mba Abessole, André Mba Obame). Les tenta-

tives de coup d'Etat contre les Bongo ou ce qui a été présenté comme tel n'a pas été le fait des Fangs. Donc l'appel à l'extermination des Fangs du Woleu-Ntem pour haute trahison n'est que pure affabulation tout comme l'affaire des faux mercenaires via la Guinée Equatoriale de Francis Sala Nguoubaud en 2009.

Par ailleurs, les Fangs n'ont jamais tenu publiquement des propos ou fait des déclarations qui compromettent l'unité nationale et l'indivisibilité de la République gabonaise. Cela a plutôt été l'œuvre des acteurs politiques non Fangs et non originaires du Woleu-Ntem.

En effet, en s'appuyant encore sur l'historien Nicolas Metegue N'na (2006, p 274), nous apprenons que certains acteurs politiques alto-govécens ont toujours nourris des ambitions sécessionnistes. La première manifestation publique de la volonté de certains ressortissants du Haut-Ogooué de détacher leur province du Gabon remonte depuis 1946 déjà. En effet, les notables du Haut-Ogooué détachée en 1925, avaient demandé aux autorités coloniales de rapporter la mesure qu'elles avaient prise. Les années suivantes, ils avaient adressé de nombreuses pétitions aux mêmes autorités réclamant cette fois-là, l'autonomie pour leur région. Ce problème, porté à plusieurs reprises devant le conseil représentatif, ou la thèse du détachement était à l'époque défendue par les élus locaux, à savoir : Olivier Okikadi, Eugène Amogho, Polycarpe Joumas et Bernard Otha a préoccupé les milieux politiques gabonais jusqu'en 1952. Pour soutenir leur revendication, les tenants du détachement du Haut-Ogooué avançaient principalement les facteurs économiques estimant tous, comme Eugène Amogho, que leur région était considérée par le territoire du Gabon « comme une cendrillon » ou encore « un réservoir de main d'œuvre de richesses amassées au gré de certains seigneurs ».

Quarante et huit ans plus tard, au terme de l'élection présidentielle vivement et violemment contestée du 5 décembre 1993, il s'ensuit des négociations entre le pouvoir représenté par « l'exécutif et sa majorité » et l'opposition regroupée au sein du Haut Conseil de la Résistance (HCR), après l'appel à « la paix des braves » lancé par le leader du parti gabonais du progrès (PGP), Maître Pierre Louis Agondjo Okawé.

Ensemble, les deux bords politiques ont eu, le souci d'éviter au pays les affres de la guerre civile dont les journées d'affrontement des 21, 22 et 23 février 1994 avaient été une manière de préfiguration.

Cette préoccupation était d'autant plus justifiée que des menaces de sécession avaient été très clairement proférées dans l'hebdomadaire Oret'y à la veille de l'élection présidentielle. Dans le numéro trente-trois de cet organe de presse, dont le directeur politique est Jean Boniface Assélé, ressortissant de la province du Haut-Ogooué, ancien chef des Forces de police nationale devenu député et président du Cercle des Libéraux Réformateurs, on pouvait lire, sous le titre « Une élection aux conséquences imprévisibles. Vers la naissance de la république du haut-Ogooué ».

« Pour eux, (les ressortissants du Haut-Ogooué), la victoire ne peut échapper au candidat Omar Bongo le 5 décembre 1993 au regard des foules qui assistent aux meetings. C'est dire que : les choses risquent de se gâter si jamais cette victoire est volée par une opposition qui joue son va-tout en menaçant ou en intimidant. Pour la garde présidentielle, une telle éventualité serait leur donner l'occasion de détruire tout ce que Bongo a réalisé depuis plus de 25 ans (aé-

rodromes, ports, université, chemins, écoles, stades, hôpitaux)

Pour les cadres alto-govécens, il faut faire sécession pour s'auto proclamer République du haut-Ogooué. Des réunions se succèdent aux réunions et un gouvernement avait d'ores et déjà été envisagé. Une idée qui a fait son chemin et qui semblait prendre une place importante dans le cœur des alto-govécens. Ceci devra être pris au sérieux. Ce n'est finalement pas par hasard que le Haut-Ogooué possède un aéroport de place internationale, une banque centrale, une base aérienne, une université, des lycées, un hôtel, des postes, un lot d'hôtels touristiques de classe internationale, des usines (SOSUHO, COMUF, COMILOG, SIAEB, EAU LECO). Une république viable, si on s'isole le port de pointe noire peut servir à ce nouvel état pour peu que le téléphérique puisse être transformé en chemin de fer pour l'évacuation du manganèse, de l'uranium mais également d'autres produits tels que le cuivre d'Akiéni, le diamant d'Ambinda, sans oublier les produits vivriers. Une république du haut-Ogooué qui comprendrait le pays nzebi. Une belle république en vérité ».

En 2005, lors de la dernière élection présidentielle à laquelle prit part le Président Omar Bongo Ondimba, les Fangs en général - ceux du Woleu-Ntem compris - n'avaient pas présenté de candidat, préférant soutenir le candidat naturel du PDG contre, entre autre, Pierre Mamboundou de l'UPG. Mais, tous les gabonais ont été surpris, à la mort d'Omar Bongo en juin 2009, d'entendre Guy Nzouba Ndama, président de l'Assemblée nationale, ancien opposant au pouvoir, dire que le régime Bongo « a deux jambes ; la jambe droite représentée par le Haut-Ogooué et la jambe gauche incarnée par l'Ogooué-Lolo ». Une telle déclaration a été une remise en cause du soutien que d'autres régions du Gabon ont apporté à Omar Bongo tout au long des 42 ans de son règne.

D'où sort donc cette étiquette de repli identitaire qu'on colle aux Fangs en général et à ceux du Woleu-Ntem en particulier ? Tout simplement parce que André Mba Obame a osé se présenter à l'élection présidentielle anticipée de 2009 et qu'il a eu la majorité des suffrages en « pays Fang ». Il convient de retenir que, au cours de cette élection, chaque candidat a fait le plein des voix dans sa province ou celles peuplées par son ethnie. Cependant, le candidat du PDG par exemple, a eu plus de voix dans le Woleu-Ntem, la Ngounié et la Nyanga que d'autres candidats n'en ont obtenu dans le « Haut-Ogooué-Lolo ».

NE NOUS TROMPONS PAS DE CIBLE

Par ailleurs, depuis le rétablissement du multipartisme au Gabon en 1990, certaines provinces notamment celles du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo sont restées très peu accessibles aux acteurs politiques de l'opposition originaires des autres provinces. Les menaces auraient même été proférées à certains candidats en 2009 afin qu'ils ne battent pas campagne dans certaines de ces régions du Gabon au moment où tous les candidats sillonnaient le Woleu-Ntem sans qu'ils ne soient inquiétés outre mesure. Dans quelle province du Gabon respecte-t-on alors l'unité nationale ?

Au regard de tout qui précède, M. Michel Ogandaga pourrait peut-être réviser ses positions à l'égard des Fangs, notamment ceux du Woleu-Ntem qu'il considère comme « des traîtres, des salafistes, des juifs ».

Dr Jonathan NTOUTOUME NGOME
Maître Assistant des universités

MARCHES FINANCIERS ET BOURSIERS

Devises		Matières 1 ^{ères}			Bourses			Opportunités
1 USD	494,162 FCFA		Coût de l'échange	Date	CAC 40	4418.13	26/02/14	→ L'artiste américain AKON a été reçu par le Chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. Ce dernier souhaite investir au Gabon dans le domaine de l'énergie solaire. → L'entreprise marocaine ADDOA va construire une cimenterie au Mali. Cet investissement est une preuve de la vitalité de la coopération sud - sud.
1 EUR	655,957 FCFA	Or	1341.11 \$/t	26/02/14	DOW JONES	16207.14	26/02/14	
1 MAD	58.33 FCFA	Argent	21.92/USD/once	26/02/14				
1 GBP	821,492 FCFA	Café	1.55/USD/livre	26/02/14	Baril de pétrole	Prix	Date	
100 CHF	55480,0 FCFA	Cacao	2921 USD/t	26/02/14	BRENT	110.63	26/02/14	
100 ZAR	4441,87 FCFA							
1 CAD	443,971 FCFA							

